

# BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE

## CONNAISSANCE DES POLITIQUES SOCIALES - U5

SESSION 2016

---

Durée : 5 heures  
Coefficient : 5

---

### Matériel autorisé

Toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique sous réserve que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante (Circulaire n° 99-186, 16/11/1999).

### Tout autre matériel est interdit.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Le sujet se compose de 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2016
U5 - Connaissance des politiques sociales	Code : ESE5CPS	Page : 1/10

Pourquoi tant de difficultés, de refus, dans ce qui devrait être une démarche normale pour un dirigeant : engager un travailleur handicapé et l'affecter à un poste compatible avec son handicap [...] Engager un travailleur handicapé c'est se lancer dans l'inconnu et l'inconnu fait peur. Tous les citoyens présentent des particularités, ils composent la société et leurs différences mêmes contribuent à sa richesse et à celles des entreprises.

**Source - KERROUMI Bachir.** Les déficiences du management face aux handicaps : du jeu d'acteur aux réponses managériales. Sarrebruck - Éditions universitaires européennes, 2011.

### **QUESTION 1.**

**Analyser les difficultés des personnes en situation de handicap face à l'emploi et montrer comment les politiques publiques tentent de répondre à leurs besoins.**

### **QUESTION 2.**

**Montrer que l'appartenance de Cap 77 à un réseau national, son ancrage sur le territoire et ses liens avec des partenaires facilitent l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.**

### **L'épreuve permettra d'évaluer les compétences suivantes :**

C.4.1 - Développer des actions en partenariat, en réseau et participer à la dynamique institutionnelle.

C.4.2 - Respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles.

### **BARÈME**

**Question n°1 : 12 points.**

**Question n°2 : 6 points.**

**Clarté et rigueur de l'expression écrite et de la composition : 2 points.**

<b>BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE</b>		<b>Session 2016</b>
<b>U5 - Connaissance des politiques sociales</b>	<b>Code : ESE5CPS</b>	<b>Page : 2/10</b>

## **ANNEXES**

### **Annexe 1**

**Taux de chômage des populations handicapées et de l'ensemble de la population selon le sexe et l'âge en juin 2012.**

Source - **AMROUS Nadia - BARHOUMI Meriam. *Emploi et chômage des personnes handicapées***. DARES, Synthèse Stat p. 45, novembre 2012.

### **Annexe 2**

**Caractéristiques individuelles des demandeurs d'emploi en juin 2012.**

Source - **AMROUS Nadia - BARHOUMI Meriam *Emploi et chômage des personnes handicapées*** – DARES, Synthèse Stat., p. 47, novembre 2012.

### **Annexe 3**

**Travailleurs handicapés en Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés (O.E.T.H.).**

Source - **BABET Charline**. Des recrutements plus nombreux en C.D.D qu'en C.D.I. ***L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en 2012*** (extraits), source DARES analyses n° 083, novembre 2014.

### **Annexe 4**

**CAP Emploi, les ressources handicaps.**

Source - CAP EMPLOI, [En ligne], disponible sur : <http://www.capemploi.com/>. Consulté le 23 novembre 2015 (extraits).

### **Annexe 5**

**Seine et Marne Emploi Handicap / Cap 77.**

Source - CAP EMPLOI, [En ligne], disponible sur : <http://www.capemploi.com/>. Consulté le 23 novembre 2015 (extraits).

<b>BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE</b>		<b>Session 2016</b>
<b>U5 - Connaissance des politiques sociales</b>	<b>Code : ESE5CPS</b>	<b>Page : 3/10</b>

## ANNEXE 1

### Taux de chômage des populations handicapées et de l'ensemble de la population selon le sexe et l'âge, en juin 2012 en %.

	Population bénéficiant d'une reconnaissance administrative du handicap			Population handicapée au sens large*			Ensemble de la population (15-64 ans)		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
<b>Tous âges</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>10</b>
15 à 24 ans	ns	ns	ns	22	20	16	17	17	17
25 à 39 ans	21	25	16	14	14	13	12	11	12
40 à 49 ans	21	22	19	11	11	11	7	7	7
50 à 64 ans	22	20	25	14	12	15	9	8	10

Source :-Insee –Drees, enquête HSM 2008 : traitement Dares.

Note : le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active de 15 à 64 ans correspondante (actifs occupés + chômeurs).

ns : non significatif en raison d'effectifs trop faibles.

\* Personnes déclarant « avoir un handicap » disposant d'une reconnaissance officielle d'un handicap ou d'une perte d'autonomie ou déclarant avoir une ou plusieurs maladie(s) chronique(s) ou problème(s) de santé durable(s).

Source - **AMROUS Nadia - BARHOUMI Meriam.**

***Emploi et chômage des personnes handicapées***, DARES,

Synthèse Stat. p. 45, novembre 2012.

## ANNEXE 2

### Caractéristiques individuelles des demandeurs d'emplois en juin 2012.

	Demandeurs d'emploi handicapés			Ensemble des demandeurs d'emploi		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>Âge</b>						
Moins de 25 ans	3	3	3	14	14	14
25 à 49 ans	55	53	54	65	65	65
50 ans ou plus	42	45	43	21	22	21
Total	100	100	100	100	100	100
<b>Niveau de formation</b>						
Bac + 3 et plus	3	4	4	10	12	11
Bac +2	5	6	6	10	12	11
Bac	12	16	14	18	22	20
BEP ou CAP	52	42	48	43	34	39
BEPC ou moins	28	32	30	19	19	19
Total	100	100	100	100	100	100
<b>Qualification</b>						
Manœuvre	7	2	5	5	1	3
Ouvrier spécialisé	13	6	10	10	4	7
Ouvrier qualifié	21	4	14	22	3	12
Employé non qualifié	22	34	27	15	26	20
Employé qualifié	29	50	38	32	54	43
Technicien	4	2	3	6	4	5
Agent de maîtrise	2	1	1	3	2	2
Ingénieur et cadre	2	1	2	7	5	6
Total	100	100	100	100	100	100
<b>Effectif</b>	<b>189 642</b>	<b>150 014</b>	<b>339 656</b>	<b>2 206 332</b>	<b>2 303 594</b>	<b>4 509 926</b>
<b>Effectif (en %)</b>	<b>56</b>	<b>44</b>	<b>100</b>	<b>49</b>	<b>51</b>	<b>100</b>

**Notes : Les totaux sont parfois différents de 100 en raison des données arrondies ;**

la codification de la variable « qualification » des demandeurs d'emploi dans les fichiers de Pôle emploi diffère de la codification socioprofessionnelle dans l'enquête Emploi de l'Insee, de ce fait, la répartition du nombre de demandeurs d'emploi par qualification diffère de celle du nombre de chômeurs par catégorie socioprofessionnelle.

Source - DARES-Pôle emploi, S.T.M.T. (données brutes) ; traitement Dares.

Source - **AMROUS Nadia - BARHOUMI Meriam.**

**Emploi et chômage des personnes handicapées**, DARES,

Synthèse Stat. p. 47, novembre 2012.

<b>BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE</b>		<b>Session 2016</b>
<b>U5 - Connaissance des politiques sociales</b>	<b>Code : ESE5CPS</b>	<b>Page : 5/10</b>

### **ANNEXE 3**

#### **Travailleurs handicapés en Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés (O.E.T.H.).**

En 2012, 361 700 travailleurs handicapés ont été employés dans les 100 300 établissements assujettis à l'Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés (O.E.T.H.). Ces salariés représentent 3,1 % des effectifs de l'ensemble des établissements assujettis, soit 276 400 équivalent-temps plein sur l'année. En 2011, les travailleurs handicapés étaient plus nombreux (367 400) malgré une part dans l'effectif de l'ensemble des établissements assujettis légèrement inférieure (3,0 %).

En 2012, 38 400 nouveaux bénéficiaires ont été embauchés au sein des établissements assujettis (contre 41 700 en 2011). Contrairement aux années précédentes, ces nouveaux bénéficiaires ont été recrutés plus souvent en C.D.D. (36 %) qu'en C.D.I. (32 %). Les petits établissements sont les seuls à recruter plus fréquemment les nouveaux bénéficiaires en C.D.I. (41 % de nouveaux recrutements en C.D.I. contre 38 % en C.D.D.).

**Les bénéficiaires de l'O.E.T.H. sont en moyenne sensiblement plus âgés** que l'ensemble des salariés des établissements assujettis à l'O.E.T.H., les plus de 40 ans sont largement majoritaires. Ils sont également moins qualifiés que l'ensemble des salariés du secteur concurrentiel : les ouvriers sont nombreux, tandis que les chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures sont sous-représentés. En 2012, les travailleurs handicapés présentent une ancienneté plus élevée au sein de l'établissement qui les emploie : plus de la moitié a plus de 10 ans d'ancienneté dans l'établissement. Les travailleurs handicapés sont également proportionnellement plus nombreux à exercer leur activité à temps partiel, chez les femmes (43 % contre 25 %) comme chez les hommes (15 % contre 4 %). Enfin, ils exercent plus fréquemment que l'ensemble des salariés du secteur concurrentiel leur activité dans l'industrie, même si, comme pour l'ensemble des salariés, le secteur tertiaire à l'instar des salariés du secteur concurrentiel, les bénéficiaires de l'obligation d'emploi sont majoritairement des hommes, employés en C.D.I.

Entre 2011 et 2012, la population des bénéficiaires de l'O.E.T.H. a vieilli et s'est légèrement féminisée.

Source - **BABET Charline**. Des recrutements plus nombreux en C.D.D. qu'en C.D.I.

*L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en 2012.* Source DARES analyses n° 083, novembre 2014.

<b>BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE</b>		<b>Session 2016</b>
<b>U5 - Connaissance des politiques sociales</b>	<b>Code : ESE5CPS</b>	<b>Page : 6/10</b>

## **ANNEXE 4**

### **« CAP Emploi, les ressources handicapés » (extraits).**

Le réseau national des Cap emploi est composé de 118 organismes, définis par la loi du 11 février 2005, comme des O.P.S., (Organismes de Placement Spécialisés). Créés par la loi du 30 juin 1975, ou issus de la loi de 1987 sur l'obligation d'embauche des personnes handicapées, ils ont connu des appellations diverses. [...] Pour une meilleure identification, ils sont aujourd'hui tous rassemblés sous le même logo de communication.

#### **Public et missions.**

Dans le cadre d'une compétence départementale, au sein d'un réseau national, chaque Cap Emploi assure une mission de service public en complément de l'action de Pôle Emploi. L'objectif des Cap Emploi est de favoriser l'embauche des personnes handicapées dans les entreprises, privées ou publiques. Leur mission est d'assurer le diagnostic, l'orientation et l'accompagnement des personnes handicapées et des employeurs souhaitant les recruter, ... L'expertise de Cap Emploi s'inscrit dans le partenariat local.

L'accompagnement est basé sur la relation à la personne, orienté vers le développement de son autonomie et de son employabilité, appuyé sur des relations de coopération partenariale avec tous les opérateurs intervenant dans le parcours d'accès à l'emploi ou de maintien.

#### **Qui peut bénéficier des services de Cap Emploi ?**

Les 2 catégories de bénéficiaires de l'activité de Cap Emploi sont les suivantes :

- au titre des services rendus aux personnes :

les bénéficiaires de l'article L 5212-13 du code du travail. Parmi ceux-ci, les bénéficiaires détenteurs d'un titre émis par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (C.D.A.P.H.), dont les bénéficiaires d'une Allocation aux Adultes Handicapés (A.A.H.), doivent avoir été orientés par celle-ci vers le marché de l'emploi qui *sont* :

- sans activité professionnelle, inscrits ou non à Pôle emploi ;
- ou salariés en C.D.D. ;
- ou salariés déclarés inaptes à leur poste de travail et devant envisager un reclassement externe. S'ils ne sont pas bénéficiaires de l'article L 521-13 du code du travail, ces salariés doivent avoir déposé une demande de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé auprès de la M.D.P.H.

<b>BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE</b>		<b>Session 2016</b>
<b>U5 - Connaissance des politiques sociales</b>	<b>Code : ESE5CPS</b>	<b>Page : 7/10</b>

et :

- dans une démarche active d'accès ou de retour à l'emploi en milieu ordinaire de travail.

et :

- ayant besoin, au regard de leur handicap, d'un accompagnement spécialisé de leur parcours d'insertion professionnelle.

- au titre des services rendus aux employeurs :

- les employeurs privés ou publics, quel que soit leur effectif, y compris ceux qui ont signé un accord d'établissement, d'entreprise, de groupe ou de branche, au titre de l'emploi des personnes handicapées, une convention avec l' A.G.E.F.I.P.H. (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées), le F.I.P.H.F.P. (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique).

Source - **CAP Emploi, les ressources handicaps** (extraits). [En ligne], disponible sur : <http://www.capemploi.com/>. Consulté le 23 novembre 2015.

## **ANNEXE 5**

### **Cap Emploi en Seine et Marne / Cap 77.**

#### **Qui sommes-nous ?**

En 2011, Ohé Prométhée se transforme et devient Seine et Marne Emploi Handicap avec la création d'un collège partenaires/ institutionnels.

Ce projet associatif réunit les forces vives du département :

- les partenaires sociaux (MEDEF, B.T.P. 77, U.I.M.M., la C.G.C., la C.F.D.T., la C.F.T.C.<sup>1</sup>) ;
- les partenaires institutionnels (le conseil général<sup>2</sup> de Seine et Marne, l'union des maires, la C.N.O.P.S. (Confédération Nationale des Organismes de Placements Spécialisés) ;

<sup>1</sup> MEDEF, B.T.P. 77, U.I.M.M., la C.G.C., la C.F.D.T., la C.F.T.C. : syndicats employeurs et salariés.

<sup>2</sup> Désormais appelé conseil départemental.

<b>BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE</b>		<b>Session 2016</b>
<b>U5 - Connaissance des politiques sociales</b>	<b>Code : ESE5CPS</b>	<b>Page : 8/10</b>

- les partenaires qualifiés (Croix-Rouge, le Défenseur des Droits, le conseil départemental d'accès aux droits, handisport) ;
- et des personnes qualifiées issues du monde associatif, de l'Education Nationale et de l'entreprise [...] Cap emploi est financé par l'A.G.E.F.I.P.H. (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées), le F.I.P.H.F.P. (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) et Pôle Emploi dans le cadre de la co-traitance.

Afin d'être présent sur tout le territoire, Cap emploi 77 dispose de 4 antennes en Seine et Marne : Torcy, Nemours, Dammarie-les-Lys et Meaux et de 6 lieux de permanences chez des partenaires.

- Cap emploi est composé de 28 collaborateurs (50 % des salariés sont reconnus travailleurs handicapés).
- 1 800 à 2 000 nouvelles personnes accompagnées par an.
- Un fichier actif de 3 800 personnes handicapées.
- Un site internet [www.capemploi77.fr](http://www.capemploi77.fr) avec des offres d'emploi.
- Cap Emploi est prescripteur des contrats aidés (C.A.E., C.I.E., emploi d'avenir...).

#### **Caractéristiques des publics pris en charge par Cap emploi 77 :**

- 52 % d'hommes et 48 % de femmes ;
- 62 % ont plus de 40 ans ;
- 71 % ont un niveau V et V bis (B.E.P.C., C.A.P., B.P.) ou niveau VI (C.E.P. ou sans diplôme) ;
- 10 % niveau I à III (Bac+2 et plus) ;
- 36 % ont une maladie invalidante comme handicap principal (déclaratif) ;
- 43 % ont un handicap moteur comme handicap principal (déclaratif).

#### **Résultats de placements en 2013 :**

En 2013, Cap Emploi 77 a permis la signature de plus de 1 200 contrats de travail dont plus de 755 contrats de 3 mois et plus.

- Sur ces 755 contrats, 82 % sont des emplois durables (6 mois et +) dont 255 contrats en C.D.I.
- Sur ces 755 contrats de 3 mois et plus, 199 ont été signés avec des employeurs publics.

Les 4 antennes de Cap emploi 77 proposent des ateliers de recherche d'emploi ainsi qu'un accès libre à l'Espace Emploi dans leurs locaux.

<b>BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE</b>		<b>Session 2016</b>
<b>U5 - Connaissance des politiques sociales</b>	<b>Code : ESE5CPS</b>	<b>Page : 9/10</b>

Les Ateliers Recherche d'Emploi sont collectifs et sur inscription. Les participants seront accompagnés dans leur recherche d'emploi et conseillés. La mise à disposition de matériel informatique nécessaire (ordinateur, connexion internet, ...) et un accompagnement professionnel assuré par Cap emploi sont proposés aux demandeurs d'emploi.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Semaine nationale pour l'emploi des personnes handicapées** du 17 au 23 novembre 2014 programme de la Seine et Marne.

En Seine et Marne : 1 jour = 1 événement en faveur de l'emploi des personnes handicapées. La Seine et Marne est le seul département où depuis plusieurs années Cap emploi et les Maisons de l'Emploi s'unissent pour proposer une semaine d'évènements sur tout le territoire.

Dans le cadre de la Semaine nationale pour l'emploi des personnes handicapées qui se déroule du 17 au 23 novembre 2014 et pour la sixième année, CAP EMPLOI 77 et les Maisons de l'Emploi et de la Formation de Seine et Marne (avec le soutien de l'A.G.E.F.I.P.H. et du F.I.P.H.F.P.), s'associent pour proposer une série d'évènements. Différentes manifestations sont organisées sur tout le département permettant aux travailleurs handicapés et aux employeurs de se rencontrer et d'échanger.

- 2 forums pour l'emploi ;
- 2 conférences (1 à destination des employeurs privés, 1 à destination de la fonction publique) ;
- 1 job dating, mardi 18 novembre 2014 à 9 h, Rencontre Handi Emploi Express organisée par Cap emploi 77 et la Maison de l'Emploi et de la Formation du Nord Ouest Seine et Marne. Cette « Rencontre Handi Emploi Express » permettra aux travailleurs handicapés et aux recruteurs de faire connaissance et d'échanger le temps d'un court entretien. Les personnes reconnues travailleurs handicapés présenteront leur candidature et, en 10 minutes, prouveront leur motivation. Suite à cette première rencontre, les candidats pourront être recontactés pour un entretien plus approfondi. Les employeurs à la recherche de leurs futurs collaborateurs proposeront, tous, des offres d'emploi à pourvoir dans les mois à venir. En un minimum de temps, ils rencontreront de nombreux candidats présélectionnés en fonction des postes proposés. Une quinzaine d'employeurs seront présents.

Source - **Seine et Marne Emploi Handicap / Cap 77** » (extraits).

En ligne, disponible sur : <http://www.capemploi77.fr/>. 2015.

<b>BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE</b>		<b>Session 2016</b>
<b>U5 - Connaissance des politiques sociales</b>	<b>Code : ESE5CPS</b>	<b>Page : 10/10</b>